

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 octobre 2016 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
Mme Céline Forget, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Jacqueline Gremaud, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Marie Potvin, Conseillère du district de Robert-Bourassa

ABSENCE :

Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

M. Michel Allen, Directeur de l'arrondissement par intérim et Directeur de la culture des sports, des loisirs et du développement social
M. André Brideau, Directeur des travaux publics
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Mélanie Diné, Secrétaire recherchiste
M. René Girard, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine
Mme Suzanne Jeffrey, Chef de division, ressources financières et matérielles
Me Marie-France Paquet, Directrice des services administratifs du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement

10.01 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INVOCATION

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 02. Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation.

Elle passe ensuite en revue les points inscrits à l'ordre du jour et rappelle que lors de toute séance spéciale du conseil les questions adressées au conseil doivent se rapporter uniquement aux sujets inscrits à l'ordre du jour. (Art. 33, *Règlement sur la procédure des séances du conseil* (AO-1))

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

CA16 16 0360

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2016

Il est proposé par Jacqueline Gremaud

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4 octobre 2016 tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

PRÉSENTATION DU BUDGET

La chef de division des ressources financières et matérielles et le directeur d'arrondissement par intérim présentent les prévisions budgétaires à l'aide d'un PowerPoint.

10.03 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

AUCUNE QUESTION

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

ÉLUES	SUJETS
MME JACQUELINE GREMAUD	Questionne la nécessité de couper des heures à la bibliothèque Questionne l'obligation de payer l'ex-directeur d'arrondissement qui est en disponibilité à la ville-centre Subvention – parc Soleil
MME MARIE POTVIN	Questionne impact sur le budget de l'arrondissement (réduction de coûts), des services centraux qui fournissent des services à l'arrondissement et entente Théâtre Outremont

CA16 16 0361

DRESSER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017 DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT ET AUTORISER UNE AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ DE L'ARRONDISSEMENT POUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Céline Forget

DE DRESSER ET ADOPTER le budget de l'arrondissement d'Outremont pour l'exercice financier 2017 tel qu'indiqué au sommaire;

DE LE TRANSMETTRE au service des finances de la Ville afin que ce dernier le soumette au comité exécutif qui doit dresser et soumettre pour adoption au conseil de la ville, le budget de la Ville, lequel doit comprendre à l'égard de chaque arrondissement, un budget d'arrondissement;

D'APPROPRIER la somme de 750 000 \$ du surplus de l'arrondissement pour équilibrer le budget 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1162861010

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 19 h 51.

70.01

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire substitut de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2016.